

DÉLIBÉRATION N° 4

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DU 10 DÉCEMBRE 2024

Le conseil d'administration de la Masse des douanes,

Vu le décret n°2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes », notamment son article 13,

Considérant ce qui suit :

Il résulte de l'article 13 du décret susvisé que le conseil d'administration adopte le budget de l'établissement.

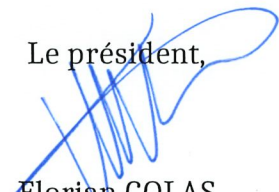
Après en avoir délibéré,

Article unique

Approuve le budget rectificatif n° 2 2024 (BR II 2024).

Fait à Montreuil, le 10 décembre 2024

Le président,



Florian COLAS

PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF n°2 2024

Le budget initial 2024 (BI), construit en octobre 2023, a été régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 14 novembre 2023.

Du fait d'une élaboration anticipée, imposée par les calendriers budgétaire et institutionnel, les données prévisionnelles prises en compte par l'établissement pour construire le BI 2024 ont fait l'objet d'un réajustement lors du CA du 5 juin 2024. Un premier budget rectificatif, établi sur la base des données budgétaires exécutées de l'exercice 2023 a ainsi été voté.

Depuis l'élaboration de ce premier budget rectificatif en juin 2024, la situation budgétaire de l'EPA Masse a connu de nouvelles évolutions.

Aussi, afin de respecter le principe de sincérité budgétaire et de déterminer le plus objectivement possible les prévisions de dépenses 2024, un budget rectificatif n°2 2024 (BR II) est soumis à la validation du présent conseil d'administration.

Le BR II 2024 se justifie au regard de plusieurs éléments de contexte distincts :

1. Un ajustement à la baisse de nos dépenses de fonctionnement : plusieurs données, non connues au moment de l'élaboration des BI et BR I 2024, nous permettent désormais d'établir un réajustement prévisionnel à la baisse de nos besoins en crédit de fonctionnement (montant du marché de certification des comptes, régularisation des charges locatives de l'année 2022).
2. L'engagement de travaux dont certains sont d'une ampleur supérieure à l'estimation initiale : bon nombre d'opérations immobilière issues de la PI actuelle ou des PI antérieures ont été engagées cette année, l'établissement poursuit sa politique immobilière volontariste.
3. La perception d'une subvention de 3 000 € : cette dernière est consécutive à l'appel à projet « Tous acteurs de Bercy Vert 2024 » et s'accompagne d'une réévaluation du budget de l'établissement tant en recettes qu'en dépenses.

Ce budget rectificatif sera, après approbation, intégré dans le système d'information financier Y2.

Évolution des équilibres entre le BR I 2024 et le BR II 2024

Pour rappel, le budget rectificatif n°1 2024 (BR I 2024), régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 5 juin 2024, s'élevait à :

- **13 538 904 €** de recettes.
- **16 117 200 €** de dépenses en autorisations d'engagement (AE) et **15 120 700 €** en crédits de paiements (CP).

A. Les autorisations budgétaires

=> Les prévisions de dépenses :

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits en BR II 2024 par enveloppe de crédits limitatifs. La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

Les écarts entre la prévision budgétaire du BR II 24 et le budget en cours de gestion portent sur les deux natures suivantes :

- **les dépenses de fonctionnement** : elles baissent de **424 000 €** en AE et de **355 280 €** en CP, et totalisent ainsi un montant de **10 949 500 € en AE et 10 391 720 € en CP**, soit respectivement 67,93 % et 70,37 % et des dépenses totales du BR II.
- **les dépenses d'investissement** : cette enveloppe est augmentée de **424 000 €** en AE, afin de couvrir des ajustements portant exclusivement sur la sous-destination 2-2.
Ces dépenses s'élèvent désormais à **5 167 700 € en AE et 4 373 700 € en CP**, soit respectivement 32,07 % et 29,63 % des dépenses totales du BR II.

Globalement, ce BR II 2024 ne modifie pas nos prévisions en termes d'AE, et prévoit un ajustement à la baisse de 355 280 € en CP.

Le total des dépenses inscrites au BR II 2024 est de **16 117 200 € en AE** et de **14 765 420 € en CP**.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BR I 2024		Ajustements		BR II 2024		Variation BR II / BR I (en %)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
FCT	11 373 500	10 747 000	-424 000	-355 280	10 949 500	10 391 720	-3,7%	-3,3%
INV	4 743 700	4 373 700	424 000	0	5 167 700	4 373 700	9%	0,0%
Total des dépenses	16 117 200	15 120 700	0	-355 280	16 117 200	14 765 420	0,0%	-2,3%

=> Les prévisions de recettes :

Elles augmentent par rapport au budget rectificatif n°1 et s'élèvent à **13 590 904 €**.

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes, le BR II 2024 affiche un **solde budgétaire déficitaire prévisionnel de 1 174 516 €** contre un déficit de 1 581 796 € au BR I 2024.

Pour mémoire, le BR I 2023 prévoyait un solde déficitaire de 2 890 200 € le solde exécuté de cette même année ayant été finalement ramené à un niveau déficitaire de 38 520 €.

En €	BR I 2024	BR II 2024	Variation BR I / BR II (en valeurs)	Variation BR I / BR II (en %)
Total des recettes	13 538 904	13 590 904	52 000	0,4%
Total des dépenses (en CP)	15 120 700	14 765 420	-355 280	-2,3%
Solde budgétaire prévisionnel	-1 581 796	-1 174 516	407 280	-25,7%

B. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial détaillé dans le tableau 6 est issu de la différence entre les **produits** et les **charges**. Ils atteignent respectivement, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, **15 065 856 €** (15 354 394 € pour l'exercice 2023) et **15 280 806 €** (14 696 059 € en 2023).

Le **résultat patrimonial** passe d'une perte prévisionnelle de 622 230 € au BR I à **214 950 €** au BR II, suite à la diminution des charges à hauteur de 355 280 € et l'augmentation des produits d'un montant de 52 000 €.

C. Capacité d'autofinancement (CAF)

La **capacité d'autofinancement** désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Suivant la variation du résultat patrimonial, elle s'élève à **2 454 774 €** contre 2 047 494 € au BR I 2024.

D. Fonds de roulement et trésorerie

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement.

Ce tableau présente par rapport au BR I 2024 une augmentation de 407 280 € pour les ressources due à l'augmentation de la capacité d'autofinancement.

Le **fonds de roulement**, qui permet de mesurer les ressources de l'EPA mobilisables pour financer ses investissements, est ramené à un montant prévisionnel de **8 101 314 €** à l'issue du BR II 2024. Pour rappel, le fonds de roulement s'élevait au 31 décembre 2023 à 9 239 830 €.

Cette diminution de 1 138 516 € du fonds de roulement au BR II 2024 a pour conséquence un ponctionnement de la trésorerie.

La **trésorerie** arrêtée au 31 décembre 2023 à 10 427 953 € est ramenée à l'issue du BR II à **9 289 437 €** et permet donc à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le plan de trésorerie annexé décline, mois par mois, les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra-annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet notamment d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

Ce budget rectificatif n°2 2024 (BR II 2024) a pour objectif principal de venir réajuster, en cours d'exercice et au regard des éléments connus, les besoins de l'établissement, en termes d'engagements et de dépenses pour permettre un pilotage budgétaire efficace.

Le BR II 2024 confirme les objectifs poursuivis par l'EPA Masse. Prévoyant des engagements et des décaissements conséquents en investissement, tenant notamment à l'aboutissement des travaux des programmations immobilières antérieures, mais plus spécifiquement à la mise en œuvre de la dernière tranche de la PIC 2022-2024, il témoigne de la volonté de l'établissement de rénover son parc domanial.

Le BR II 2024, présenté au vote du présent conseil d'administration, est soutenable grâce à une trésorerie initiale conséquente qui fait et fera l'objet d'un suivi attentif, car gagée par les reste-à-payer à hauteur de 7,7 M€.

ANNEXE 1 – DÉTAIL DES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées en détail dans ce document, les modifications budgétaires apportées par le budget rectificatif n°2.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements (Fonctionnement)

Évolution des crédits ouverts au BR I 2024 et BR II 2024 (en €) sur la destination 1 :

Montants en euros (€)	BR I 2024		BR II 2024		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	6 283 500	5 931 000	5 918 500	5 611 500	-5,81 %	-5,39 %

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Au vu tant des données de consommation connues de l'exercice actuel, que des montants engagés et décaissés en 2023, et après une analyse des restes à payer de l'établissement, certaines sommes allouées sur cette enveloppe sont réduites :

- *Fonctionnement : AE = CP = 800 000 € au titre des loyers et provisions pour charges (-100 000 €)*
- *Fonctionnement : AE = CP = 65 000 € au titre des régularisations de charges (identique au BI)*
- *Fonctionnement : AE = 525 000 € au titre des conventions de réservation (- 155 000 €)
CP = 218 000 € au titre des conventions de réservation (- 109 500 €)*

L'enveloppe totale de cette sous-destination est réduite par rapport BR I et s'élève désormais à :

- *Fonctionnement : AE = 1 390 000 € (- 255 000 €) / CP = 1 083 000 € (- 209 500 €)*

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Eu égard à l'état des consommations à date, il est proposé de réduire cette enveloppe par rapport à celle votée au BR I 2024 :

- *Fonctionnement : AE = CP = 500 000 € (- 110 000 €)*

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

D'après les données de consommation relevées en 2024, il est proposé de garder la même enveloppe que celle votée aux budgets initial (BI) et rectificatif I (BR I) 2024 :

- *Fonctionnement : AE = CP = 2 700 000 € (identique au BR I 2024)*

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Cette enveloppe est identique à celle prévue au budget initial 2024 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 150 000 € (*identique au BR I 2024*)

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Cette enveloppe reste inchangée à celle prévue au budget rectificatif I 2024 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 13 500 € (*identique au BR I 2024*)

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

D'après le montant de l'exécuté issu du Cofi 2023, et eu égard aux sommes d'ores et déjà engagées en 2024, il est proposé de garder les mêmes montants que ceux entérinés par les BI et BR I 2024 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 165 000 € (*identique au BR I 2024*)

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier (Fonctionnement et investissement)

Évolution des crédits ouverts au BR I 2024 et BR II 2024 (en €) sur la destination 2 :

Montants en euros (€)	BR I 2024		BR II 2024		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	4 823 000	4 599 000	4 826 000	4 602 000	0,06 %	0,07 %
Investissement	4 731 700	4 361 700	5 155 700	4 361 700	8,96 %	0,00 %
TOTAL	9 554 700	8 960 700	9 981 700	8 963 700	4,47 %	0,03 %

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique, sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière issus des années antérieures, et dont les réalisations restent inachevées, ainsi que les travaux soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la PI 2024.

Les rénovations de logements et les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage y figurent également.

Ces dépenses concernent les natures *fonctionnement* (rénovations et rémunérations fixes des mandataires) et *investissement* (travaux et autres frais accessoires à ceux-ci)

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière et aux travaux exceptionnels :

Montants en euros (€)	Fonctionnement (FCT) AE 2024		Fonctionnement (FCT) CP 2024		Investissement (INV) AE 2024		Investissement (INV) CP 2024	
	BR I	BR II	BR I	BR II	BR I	BR II	BR I	BR II
Travaux PI < 2024	-	-	-	-	854 000	887 000	950 000	950 000
Travaux PIC 2024	-	-	-	-	2 909 000	3 300 000	2 363 000	2 363 000
RF	448 000	448 000	224 000	224 000	-	-	-	-
RV	-	-	-	-	186 000	186 000	186 000	186 000
Rénovations	725 000	725 000	725 000	725 000	-	-	-	-
Appel à projets transition écologique	-	-	-	-	192 500	192 500	192 500	192 500
Total	1 173 000	1 173 000	949 000	949 000	4 141 500	4 565 500	3 691 500	3 691 500

- Pour l'ensemble de la sous-destination 2-2, les dépenses sont portées, après BR II 2024, à :
- Fonctionnement : AE = 1 173 000 € (*équivalent au BR I*) / CP = 949 000 € (*semblable au BR I*)
 - Investissement : AE = 4 565 500 € (+424 000 €) / CP = 3 691 500 € (*identique au BR I*)

Cette augmentation budgétaire, uniquement en autorisations d'engagement (AE), correspond notamment à des réévaluations à la hausse de différentes opérations (travaux de rénovation des toitures de la cité de Joliette ; réhabilitation énergétique de Pontarlier ; rénovation des réseaux extérieurs EU/EP de Chalampé).

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

L'enveloppe budgétaire allouée sur cette sous-destination est légèrement revue à la hausse du fait de la perception d'une subvention de 3 000 € au titre du plan « Tous acteurs de Bercy Vert »

- Fonctionnement : AE = CP = 1 003 000 € (+ 3 000 €)
- Investissement : AE = 590 200 € / CP = 670 200 € (*identique au BR I 2024*)

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Il est proposé de garder les montants initialement prévus au BI et repris au BR I sur cette enveloppe :

- Fonctionnement : AE = CP = 2 650 000 € (*identique au BR I 2024*)

DESTINATION 3. Fonctions support (Fonctionnement et investissement)

Evolution des crédits ouverts au BR I 2024 et BR II 2024 (en €) sur la destination 3 :

Montants en euros (€)	BR I 2024		BR II 2024		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	267 000	217 000	205 000	178 220	-23,22 %	-17,87 %
Investissement	12 000	12 000	12 000	12 000	0,00 %	0,00 %
TOTAL	279 000	229 000	217 000	190 220	-22,22 %	-16,93 %

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Il est proposé de conserver les montants initialement prévus aux BI et BR I 2024 sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 10 000 € (*identique au BI et au BR I 2024*)

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Il est proposé de réduire cette enveloppe de 10 000 € :

→ Fonctionnement : AE = CP = 5 000 € (- 10 000 €)

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Cette sous-destination comprend notamment le coût lié à l'accompagnement d'un cabinet d'audit relatif à la certification des comptes de l'établissement.

Le montant du nouveau marché étant connu, il est proposé de modifier les montants initialement prévus au BR I 2024 :

→ Fonctionnement : AE = 60 000 € (- 52 000 €) / CP = 33 220 € (- 28 780 €)

Sous-destination 3-4. Informatique

Il est proposé de conserver les montants initialement prévus aux BI et BR I 2024 sur cette enveloppe :

→ Fonctionnement : AE = CP = 115 000 € (*identique au BI et au BR I 2024*)

→ Investissement : AE = CP = 12 000 € (*identique au BI et au BR I 2024*)

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Les niveaux de consommation des années précédentes comme ceux de cette année permettent de maintenir le montant des crédits à 15 000 € :

→ Fonctionnement : AE = CP = 15 000 € (*identique au BI et au BR I 2024*)

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR II pour l'année 2024 sont revues à la hausse par rapport au BR I, elles s'élèvent désormais à **13 590 904 €**. Elles sont globalisées par nature.

Elles se répartissent ainsi :

- Les prévisions de recettes propres restent identiques au budget initial et s'élèvent à **11 494 494 €**.
- Les prévisions des recettes issues des *autres financements de l'État* augmentent quant à elles de 52 000 € (encaissement d'une recette de 3 000 € prévue au titre du Bercy Vert, et d'un remboursement de 49 000 € de la DGDDI pour des travaux à la Joliette) et atteignent **2 096 410 €**.

Montants en euros (€)	BR I 2024	BR II 2024	Différence
Recettes propres	11 494 494	11 494 494	0
Autres financements de l'État	2 044 410	2 096 410	52 000
TOTAL	13 538 904	13 590 904	52 000

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES : LES DÉPÔTS DE GARANTIE

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Dans le cadre de la réglementation GBCP, ces dépôts de garantie versés ou remboursés ne constituent pas des opérations budgétaires. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles impactent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	2023	BR I 2024	BR II 2024	Écart BI/BR	Variation BI/BR
Encaissements	174 826	176 000	176 000	0	0,00 %
Décaissements	134 575	140 000	140 000	0	0,00 %

→ Encaissements : 176 000 € (*identique au BI*)

→ Décaissements : 140 000 € (*identique au BI*)

ANNEXE II - RAPPEL DES DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements (Fonctionnement)

- Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs
- Sous-destination 1-2. Versements aux locataires
- Sous-destination 1-3. Fluides et énergies
- Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements
- Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité
- Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier (Fonctionnement et investissement)

- Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière
- Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI
- Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support (Fonctionnement et investissement)

- Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs
- Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception
- Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil
- Sous-destination 3-4. Informatique
- Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires BR II 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
DEPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2023		Montants BR I 2024		Montants BR II 2024		Ecart entre le BR I 2024 et le BR II 2024		Montants Compte financier 2023	Montants BR I 2024	Montants BR II 2024	Ecart entre le BR I 2024 et le BR II 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	12 779 942	13 538 904	13 590 904	52 000	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension													Subvention pour charges de service public
									1 312 937	2 044 410	2 096 410	52 000	Autres financements de l'Etat
												-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	9 032 092	8 973 395	11 373 500	10 747 000	10 949 500	10 391 720	-424 000	-355 280					Autres financements publics
									11 467 005	11 494 494	11 494 494	-	Recettes propres
												-	
Intervention													
												-	Recettes fléchées*
													Financements de l'Etat fléchés
Investissement	2 727 940	3 845 067	4 743 700	4 373 700	5 167 700	4 373 700	424 000						Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	11 760 032	12 818 462	16 117 200	15 120 700	16 117 200	14 765 420	-	-355 280	12 779 942	13 538 904	13 590 904	52 000	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)									38 520	1 581 796	1 174 516		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine – BR II 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination – BR II 2024

Budget	DEPENSES										
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)	
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »			5 918 500	5 611 500					5 918 500	5 611 500	
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			4 826 000	4 602 000			5 155 700	4 361 700	9 981 700	8 963 700	
Destination 3 : « fonctions support »			205 000	178 220			12 000	12 000	217 000	190 220	
TOTAL	0	0	10 949 500	10 391 720	0	0	5 167 700	4 373 700	16 117 200	14 765 420	
							SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B			-	

Tableau des recettes par origine - BR II 2024

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		2 096 410			11 494 494				13 590 904
TOTAL	0	2 096 410	0	0	11 494 494	0	0	0	13 590 904
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			1 174 516

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Niveaux initiaux			BR I 2024	BR II 2024
	1	Niveau initial de restes à payer	5 033 975	5 033 975
	2	Niveau initial du fonds de roulement	9 239 830	9 239 830
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-1 188 123	-1 188 123
	4	Niveau initial de la trésorerie	10 427 953	10 427 953
Flux de l'année	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	10 427 953	10 427 953
	5	Autorisations d'engagement	16 117 200	16 117 200
	6	Résultat patrimonial	-622 230	-214 950
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	2 047 494	2 454 774
	8	Variation du fonds de roulement	-1 545 796	-1 138 516
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	36 000	36 000
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire (8-9-10-11)	-1 581 796	-1 174 516
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-36 000	-36 000
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-1 545 796	-1 138 516
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-1 545 796	-1 138 516
Niveaux finaux	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		
	16	Variation des restes à payer	996 500	1 351 780
	17	Niveau final de restes à payer	6 030 475	6 385 755
	18	Niveau final du fonds de roulement	7 694 034	8 101 314
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-1 188 123	-1 188 123
	20	Niveau final de la trésorerie	8 882 157	9 289 437
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	8 882 157	9 289 437
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		

TABLEAU 4
Equilibre financier BR II 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Montants Compte financier 2023	BR I 2024	Montants Budget rectificatif li 2024	Ecarts entre le BR I 2024 Et le BR II 2024	Montants Compte financier 2023	BR I 2024	Montants Budget rectificatif II 2024	Ecarts entre le BR I 2024 Et le BR II 2024	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	38 520	1 581 796	1 174 516	-407 280					Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal									dont Budget Principal
dont Budget Annexe									dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	130 425	140 000	140 000		171 966	176 000	176 000		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**									Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	875 741				831 352				Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 044 686	1 721 796	1 314 516	-407 280	1 003 318	176 000	176 000		Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)					41 368	1 545 796	1 138 516	-407 280	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***									dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)					41 368	1 545 796	1 138 516	-407 280	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 044 686	1 721 796	1 314 516	-407 280	1 044 686	1 721 796	1 314 516	-407 280	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6

Situation patrimoniale BR II 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier 2023	BR I 2024	Montants BR II 2024	Ecart entre le BR I 2024 Et le BR II 2024	PRODUITS	Montants Compte financier 2023	BR I 2024	Montants BR II 2024	Ecart entre le BR I 2024 Et le BR II 2024
Personnel	0	0	0	0	Subventions de l'Etat	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
dont charges de pensions civiles*					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 696 059	15 636 086	15 280 806	-355 280	Autres subventions				
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	14 354 394	14 013 856	14 065 856	52 000
TOTAL DES CHARGES (1)	14 696 059	15 636 086	15 280 806	-355 280	TOTAL DES PRODUITS (2)	15 354 394	15 013 856	15 065 856	52 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	658 335				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		622 230	214 950	-407 280
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 354 394	15 636 086	15 280 806	-355 280	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 354 394	15 636 086	15 280 806	-355 280

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2023	BR I 2024	Montants BR II 2024	Ecart entre le BR I 2024 Et le BR II 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	658 335	-622 230	-214 950	407 280
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 604 663	4 889 086	4 889 086	0
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 283 321	2 219 362	2 219 362	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	625 231			
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	413 093			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	3 191 815	2 047 494	2 454 774	407 280

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier 2023	BR I 2024	Montants BR II 2024	Ecart entre le BR I 2024 Et le BR II 2024	RESSOURCES	Montants Compte financier 2023	BR I 2024	Montants BR II 2024	Ecart entre le BR I 2024 Et le BR II 2024
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	3 191 815	2 047 494	2 454 774	407 280
Investissements	3 453 650	4 373 700	4 373 700		Financement de l'actif par l'État	51 300	744 410	744 410	
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	7 725			
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	130 425	140 000	140 000		Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	171 966	176 000	176 000	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 584 075	4 513 700	4 513 700		TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 422 806	2 967 904	3 375 184	407 280
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	161 269	1 545 796	1 138 516	-407 280

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2023	BR I 2024	Montants BR II 2024	Ecart entre le BR I 2024 Et le BR II 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-161 269	-1 545 796	-1 138 516	407 280
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-119 901			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-41 368	-1 545 796	-1 138 516	407 280
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	9 239 830	7 694 034	8 101 314	407 280
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 188 123	-1 188 123	-1 188 123	
Niveau final de la TRESORERIE	10 427 953	8 882 157	9 289 437	407 280

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	10 427 953	11 046 265	12 427 278	12 156 074	12 270 158	13 616 947	13 696 904	13 593 105	14 125 128	14 233 286	12 543 805	11 212 223	-1 138 516
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	986 278	1 941 372	1 007 566	909 455	1 814 958	952 852	1 011 394	966 582	904 807	838 254	1 013 892	1 243 492	13 590 904
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	38 654	1 014 291	7 846	630 451	115 910	26 206	11 609	17 746	110 464	13 279	87 657	22 298	2 096 410
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	947 624	927 082	999 720	279 004	1 699 048	926 646	999 786	948 837	794 343	824 974	926 236	1 221 195	11 494 494
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	2 176	10 140	9 997	11 852	15 824	11 745	10 005	17 899	7 663	28 321	22 557	27 821	176 000
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													
Dépôts et cautionnements	2 176	10 140	9 997	11 852	15 824	11 745	10 005	17 899	7 663	28 321	22 557	27 821	176 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	988 454	1 951 512	1 017 564	921 307	1 830 782	964 597	1 021 399	984 482	912 470	866 575	1 036 449	1 271 314	13 766 904
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	367 354	560 908	1 274 430	797 706	474 475	876 503	1 113 187	437 626	785 848	2 543 329	2 358 113	3 175 941	14 765 420
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	312 145	482 212	790 330	731 600	360 279	458 779	829 617	359 655	538 349	1 989 589	1 584 656	1 954 509	10 391 720
Intervention													-
Investissement	55 209	78 696	484 099	66 106	114 197	417 724	283 569	77 971	247 498	553 740	773 458	1 221 432	4 373 700
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires	2 788	9 591	14 338	9 516	9 518	8 137	12 011	14 833	18 465	12 726	9 918	18 159	140 000
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements	2 788	9 591	14 338	9 516	9 518	8 137	12 011	14 833	18 465	12 726	9 918	18 159	140 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	370 142	570 499	1 288 768	807 222	483 994	884 640	1 125 198	452 459	804 312	2 556 055	2 368 031	3 194 100	14 905 420
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	618 312	1 381 013	-271 204	114 084	1 346 789	79 957	-103 798	532 023	108 158	-1 689 480	-1 331 582	-1 922 786	-1 138 516
SOLDE CUMULE (1) + (2)	11 046 265	12 427 278	12 156 074	12 270 158	13 616 947	13 696 904	13 593 105	14 125 128	14 233 286	12 543 805	11 212 223	9 289 437	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision	Prévision 2024										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2024	AE consommées les années antérieures à 2024	AE reprogrammées ou reportées en 2024	AE nouvelles ouvertes en 2024	TOTAL des AE ouvertes en 2024	CP ouverts les années antérieures à 2024	CP consommés les années antérieures à 2024	CP reprogrammés ou reportés en 2024	CP nouveaux ouverts en 2024	TOTAL des CP ouverts en 2024	AE prévues en 2025	CP prévus en 2025	AE prévues en 2026	CP prévus en 2026	AE prévues > 2027	CP prévus > 2027
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures À 2024 et plan de résilience	Personnel	0																
	Fonctionnement	8 007 461	8 007 461	0	0			8 007 461	8 007 461		0							
	Intervention	0																
	Investissement	24 431 000	23 544 000	22 657 000		887 000	887 000	22 657 000	21 707 000		950 000	950 000						
Total PI <2023		32 438 461	31 551 461	30 664 461	-	887 000	887 000	30 664 461	29 714 461	-	950 000	950 000	-		-	-	-	-
PI 2024 dont réserves	Personnel	-					-					-						
	Fonctionnement	448 000				448 000	448 000	-	-		224 000	224 000		224 000				
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	3 300 000				3 300 000	3 300 000				2 363 000	2 363 000	-					
Total PI 2023		3 748 000	-	-	-	3 748 000	3 748 000	-	-	-	2 587 000	2 587 000		224 000				
Total opérations de PI (fonctionnement)		8 455 461	8 007 461	8 007 461	-	448 000	448 000	8 007 461	8 007 461	-	224 000	224 000		224 000				
Total opérations de PI (investissement)		27 731 000	23 544 000	22 657 000	-	4 187 000	4 187 000	22 657 000	21 707 000	-	3 313 000	3 313 000		-				
Total opérations de PI		36 186 461	31 551 461	30 664 461	-	4 635 000	4 635 000	30 664 461	29 714 461	-	3 537 000	3 537 000		224 000				
Réservation de logements	Personnel	0					-											
	Fonctionnement	743 000	218 000	218 000		525 000	525 000	0	0	0	218 000	218 000		307 000				
	Intervention	0					-											
	Investissement	0					-											
Total réservation de logements		743 000	218 000	218 000	-	525 000	525 000	-	-	-	218 000	218 000	-	307 000	-	-	-	-
	Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	9 198 461	8 225 461	8 225 461	-	973 000	973 000	8 007 461	8 007 461	-	442 000	442 000	-	531 000	-	-	-	-
	Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	27 731 000	23 544 000	22 657 000	-	4 187 000	4 187 000	22 657 000	21 707 000	-	3 313 000	3 313 000	-	-	-	-	-	-
TOTAL		36 929 461	31 769 461	30 882 461	-	5 160 000	5 160 000	30 664 461	29 714 461	-	3 755 000	3 755 000	-	531 000	-	-	-	-

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Prévision			Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**			2 096 410	1 715 000	915 000	915 000
	Autres financements***			11 494 494	12 000 000	12 000 000	12 000 000
Total Op.1		-	-	13 590 904	13 715 000	12 915 000	12 915 000
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total Op.2		-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-	-	2 096 410	1 715 000	915 000	915 000
	Ss total autres financements	-	-	11 494 494	12 000 000	12 000 000	12 000 000
	TOTAL	-	-	13 590 904	13 715 000	12 915 000	12 915 000

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés